

Marly Infos

MAGAZINE MUNICIPAL



n°129
mai
2025

VIE LOCALE

Ça s'est passé à Marly-la-Ville :
Retour sur les grands événements du printemps

p. 4

URBANISME

Marly-la-Ville cultive ses espaces
verts dans le respect de la nature

p. 10

CULTURE

Un aperçu de la
prochaine saison

p. 17



Madame, Monsieur,

Le printemps est enfin arrivé, apportant avec lui une bouffée d'air frais, un peu de pluie et un regain d'énergie dans notre belle commune. Les mois d'avril et mai se sont annoncés riches en événements et en moments de partage.

Tout d'abord, pour les vacances de printemps, nous avons préparé un programme d'activités variées pour occuper petits et grands. Qu'ils soient sportifs, créatifs ou curieux, les enfants ont pu trouver de quoi se divertir pendant cette période, entre le passionnant jeu de piste visant à faire connaître la ville, les compétitions, les voyages, les rencontres et les spectacles.

Alors que les mains vertes, au moment de préparer les sols échangent plantes et conseils de jardinage, de potagers, d'embellissement, de promenades, d'autres évoquent les incivilités récurrentes de stationnement, de vitesse, de détritus, de poubelles abandonnées sur les trottoirs, des retards sur les tontes, tailles de végétations et entretiens divers tout en pestant sur les élus « à portée de semences » ou sur les réseaux sociaux ouverts à tout vent.

Après les moments de recueillement essentiels pour honorer ceux qui ont souffert, et pour transmettre notre histoire aux générations futures, nous nous félicitons de l'action efficace du bénévolat qui fait vivre notre petite ville.

Sur le plan municipal, la présentation et vote du budget primitif 2025, moment important de la vie locale, portent sur les orientations financières de notre commune et posent les montants tant en fonctionnement qu'en investissements qui vont permettre le maintien des services, l'entretien, la modernisation, le développement et l'avenir de notre commune.

Les baisses continues des dotations et subventions de l'État, une nouvelle pénalité surprise de 148 000 euros (Dilico

- *Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités), les hausses des charges, les prévisions de charges nouvelles avec les programmes de logements imposés au titre de la loi SRU nous entraînent vers une augmentation d'environ 3,9 % des impositions locales tout en veillant à la gestion des dépenses et ensemble à l'utilisation des structures communales.*

Comme depuis quelques années, j'irai, nous irons à votre rencontre, afin d'échanger, de partager ces prochains jours, pour aborder le sujet du nombre de médecins qui chute, on en manque partout.

Nous sommes toujours à la recherche de médecins sur notre commune. Nous continuons encore et encore, par tous les moyens et par le biais de toutes nos relations, à favoriser l'installation de médecins, via un contrat et une aide. Les habitants pourraient également bénéficier d'une aide au transport. Malgré les efforts avec le centre de santé Francine LECAT Fosses-Marly, les investissements et la mise à disposition locative d'un cabinet médical de plus de 90 m² avec parkings au 2 rue Roger Salengro (cour de ferme), nous n'avons toujours pas de médecin généraliste ou de spécialiste. Cette situation est désormais courante en France, où les déserts médicaux sont de plus en plus nombreux.

Ce mois de mai s'annonce donc comme un beau mélange de convivialité, de solidarité et de devoir de mémoire. C'est cette diversité, ce dialogue qui fait la richesse de notre vie locale et du bien vivre ensemble ! Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois de mai, rempli de rencontres et de partage, en attendant la Fête des Mères pour dire notre amour, notre tendresse, notre gratitude, au cœur de nos familles.

Votre dévoué, **André SPECQ** avec ce rappel de Victor Hugo, « C'est par la fraternité qu'on sauve la liberté »

SOMMAIRE

2 VIE LOCALE

Ca s'est passé à Marly-la-Ville / Les prochains événements / CCAS / Vie scolaire / Infos Police Municipale / Urbanisme / Vie culturelle / Enfance-Jeunesse

24 VIE ASSOCIATIVE

34 ENTREFILETS

35 DÉLIBÉRATION

36 ÉTAT CIVIL INFOS PRATIQUES

38 AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

Responsables de la publication :

- André SPECQ, Maire
- Sylvie JALIBERT, Maire adjointe / Communication et Information
- Service Communication : communication@marlylaville.fr

Avec le concours du Club Image et Son

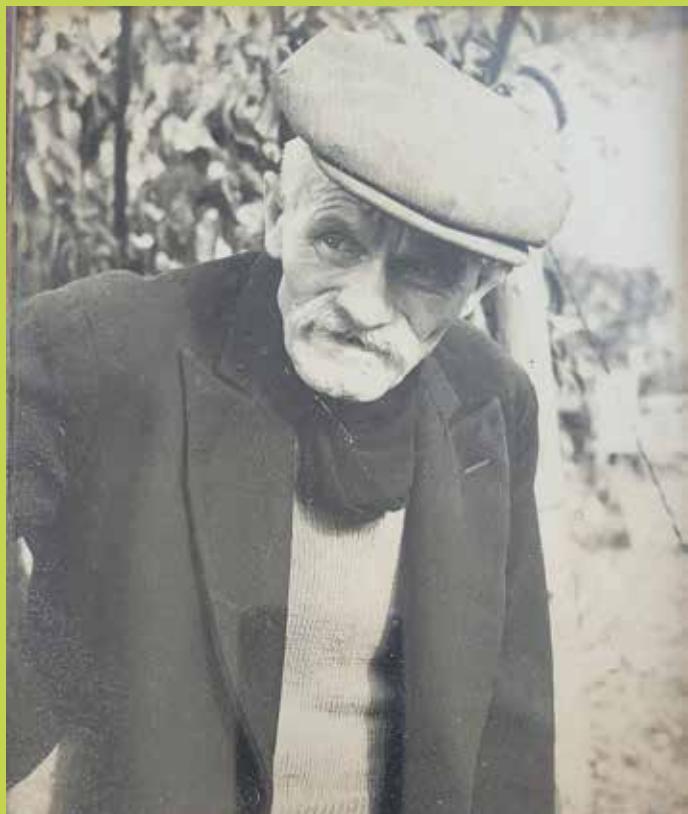
Ce bulletin fait appel à la contribution de plusieurs auteurs qui sont garants de leurs propos.

Imprimerie : J.B. IMPRESSIONS
www.jbimpressions.com
03 44 63 46 76

Hôtel de Ville :
01 34 47 46 46
mairie@marlylaville.fr
www.marly-la-ville.fr

SOUVENIRS D'UNE MARLYSIENNE : MICHÈLE POIRET

**Un métier oublié à Marly-la-Ville comme ailleurs
Le Pailleux**



Plusieurs fois par semaine, il conduit une charrette de paille qu'il livre à Paris, empruntant la route de Flandre (devenue nationale 117).

À pied ! Il lui est en effet interdit de monter à cheval, une contravention pouvant être infligée par les gendarmes. En chiquant, car il est interdit de fumer d'où les expressions « jurer comme un charretier » et « chiquer comme un pailleux ».

Au retour, il faisait parfois étape dans une auberge pour se restaurer.

Le pailleux est généralement le premier charretier de la ferme qui l'emploie. Il s'agit d'un employé qui a toute la confiance de son patron, la conduite d'un tel attelage demandant des qualités de conduite, d'entretien de matériel et de soignant pour les chevaux dont il a la responsabilité. Il devait être bon marcheur devant marcher tout le long de son parcours à côté de ses chevaux.

Rendons hommage à tous ces ouvriers de Seine-et-Oise si courageux. Peut-être en baptisant une rue de Marly-la-Ville « Rue des Pailleux ».

J'ai connu un pailleux : c'était mon grand-père !

Les hirondelles de Marly !

Dans les années 60, beaucoup de jeunes allaient travailler à Paris. Dans les banques, Compagnie d'assurance, ...

À l'époque, à Marly-la-Ville, il n'y avait pas de bus, le R1 n'existe pas. C'était à vélo, en toutes saisons, que nous rejoignions la gare de Louvres direction gare du nord, puis le métro, le RER n'existant pas non plus.

À Louvres et au Coudray on nous appelait « Les Hirondelles de Marly »

Aujourd'hui il y a d'autres hirondelles à Marly-la-Ville, leurs nids sont visibles. Protégeons-les !



SAUVEGARDER LA MÉMOIRE

Les cérémonies commémoratives jouent un rôle essentiel dans la préservation de la mémoire collective et la transmission des valeurs républicaines.

Elles permettent d'honorer ceux qui ont combattu pour défendre la liberté et la dignité humaine, tout en rendant hommage aux victimes des conflits. Ces moments de recueillement sont l'occasion de rappeler aux jeunes générations l'importance de la mémoire historique et l'engagement civique.

À travers des événements comme le 11 novembre, le 8 mai, le 19 mars, qui commémorent l'armistice de la Première Guerre Mondiale, la fin de la Seconde, le cessez-le-feu en Algérie et l'abolition de l'esclavage, les sociétés s'efforcent de transmettre les leçons du passé.

Malheureusement le nombre d'anciens combattants diminue inexorablement chaque année. Il est indispensable que la jeune génération poursuive la mémoire de ceux qui se sont sacrifiés, laissant leur jeunesse, une famille, des parents, pour réfléchir aux enjeux de la paix et de la réconciliation. La participation des jeunes à ces cérémonies est cruciale.

À Marly, lors des différentes cérémonies de mémoire, les élèves de l'école du Bourg sont souvent présents avec des chants et des poèmes.

Parmi eux, la petite Léa, s'investit particulièrement pour honorer la mémoire de son grand-père, Christian M., ancien combattant de la guerre d'Algérie. Elle participe à la dépose de gerbes au monument de la FNACA, au cimetière de la sablonnière et au monument aux morts, aux côtés de M. André SPECQ, Maire et de M. Guy THELLU, président de la FNACA.

Léa se rend également au mémorial de Sannois le 19 mars avec la délégation de Marly, où elle exprime le souhait de déposer une gerbe lors de cette journée de recueillement.



Bien qu'elle n'ait pas connu son grand-père, décédé en 2017 alors qu'elle n'avait que trois ans, elle a été touchée par les récits de sa mère. A l'âge de huit ans, alors en CE2, elle a réalisé un exposé sur cette guerre d'Algérie, témoignant ainsi son intérêt pour l'histoire familiale.

Léa honore toujours la tombe de son grand-père et garde précieusement sa médaille militaire. Elle nourrit l'espoir de pouvoir, un jour, prononcer un petit discours en mémoire des anciens combattants lors de la cérémonie au monument aux morts.

Par son engagement, elle incarne la transmission de la mémoire et l'importance de se souvenir des sacrifices faits pour la liberté.

Cette année, Léa fut accompagnée par Eva et un petit éclaireur, ce qui conforte l'attente d'un engagement des jeunes générations.

Au-delà des cérémonies, il est essentiel d'inculquer aux jeunes l'importance de l'histoire et des conflits passés. On les prépare à devenir des citoyens conscients et engagés, capables de contribuer à un avenir de paix et de solidarité.

Ainsi, commémorer des événements lointains n'est pas seulement un acte de mémoire, mais un acte d'engagement pour l'avenir.

Cela nous rappelle que chaque génération a la responsabilité de préserver et de transmettre l'héritage du passé, tout en œuvrant pour un monde meilleur.

Robert WALLET
Maire Adjoint

LA DICTÉE ET SON CERTIF'

Dimanche 23 mars, nous avons plongé dans les subtilités de la langue française avec une dictée intergénérationnelle réunissant 30 participants de 8 à 81 ans !



Au programme : Chateaubriand, concentration, quelques pièges orthographiques et grammaticaux et surtout... beaucoup de bonne humeur ! Les corrections ont été faites pendant que les élèves étaient plongés dans un grand quizz.

Bravo aux participants pour leur participation et leur enthousiasme !

JEU DE PISTE



Le samedi 12 avril, 90 explorateurs – petits et grands – ont sillonné les rues de Marly-la-Ville.



Un parcours de plusieurs kilomètres, au départ de l'Espace Culturel Lucien Jean, a permis aux 20 équipes de (re)découvrir la ville et ses secrets de manière ludique :

des coulisses de la salle de spectacle aux carrières (un grand merci à l'association des fouines), en passant par la salle Henri Marlé où les élus municipaux attendaient les participants autour d'un jeu de l'oie typiquement marlysiens.

Bravo à tous les participants qui ont fait preuve de curiosité et d'ingéniosité pour ouvrir tous leurs cadenas et récupérer leur récompense !

Sylvie Jalibert,
Maire adjointe chargée de la Communication,
des Animations et des Festivités



Les prochains événements



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 septembre - salle des sports

Les associations et les services municipaux font leur rentrée ! Le forum permet de prendre connaissance des activités disponibles sur la commune.

FÊTE DES JEUX

Dimanche 21 septembre - Salle des sports, ECLJ



**En famille ou entre amis,
quel que soit votre âge,
profitez de la nouvelle
édition de la Fête des Jeux !**

Laser Game, tournois de babyfoot, loto, nombreux jeux de société, activités ludiques et sportives, circuit dédié aux trottinettes, vélos et petites voitures, activités en lien avec le cinéma de l'Ysieux... Il y en aura pour tous les goûts !

FEU D'ARTIFICE

Samedi 6 septembre - Parc Allende

Déambulation depuis la salle des fêtes.



© Frédéric Lepla

**Fête de la musique,
ciné plein air, festival
PRIMO et ouverture
de saison...
Tous les événements
culturels à venir à
retrouver p. 16-17**



LA GALETTE 2025

Le mercredi 22 janvier 2025, environ 290 retraités se sont retrouvés pour un après-midi festif et récréatif. Ce moment très convivial est attendu chaque année.



Après les vœux de monsieur le Maire, ils ont assisté à un spectacle intitulé Paris Plaisir, par le Groupe Fusion : que de belles chansons françaises réinterprétées par des chanteurs et danseurs !

Le groupe venu du Nord a fait pétiller les yeux du public avec leurs costumes et voix magnifiques.

Tout le monde s'est ensuite dirigé vers la salle des sports pour se retrouver autour d'une table afin de partager une belle et bonne galette chaude ainsi qu'un petit verre, le tout accompagné d'un air d'accordéon et de piano. Certains se sont même aventurés à quelques pas de danses !

Ce fut une journée de plaisir partagé.



CANICULE

L'été approche et comme vous le savez, de grosses chaleurs sont à craindre.

La mairie constitue un fichier des personnes isolées ou fragilisées afin de mettre en place des actions de prévention, de surveillance et de secours si nécessaires.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter la mairie :
Accueil : 01 34 47 46 46 / C.C.A.S : 01 34 47 46 55

ATTENTION ARNAQUE !

De nombreux démarcheurs vous sollicitent peut-être fréquemment pour vendre leurs divers services (eau, électricité, gaz, travaux de rénovation, panneaux solaires etc...).

Avant de vous engager contactez nos services afin de vérifier si ces personnes ont reçu l'aval de Monsieur Le Maire.

SOYONS VIGILANTS



JOURNÉE PORTES OUVERTES DU COLLÈGE FRANÇOISE DOLTO

Le collège Françoise Dolto de Marly-La-Ville organisera, le samedi 14 juin 2025, de 9h à 13h, la Journée Portes Ouvertes de l'établissement.

Enseignants, personnels, parents d'élèves, élèves élus, associations et partenaires seront présents pour présenter aux visiteurs le fonctionnement du collège de la manière la plus complète possible. De nombreuses activités seront proposées pour permettre à nos futurs élèves et à leurs parents de s'imprégner au mieux de la vie du collège. Nous profiterons de cette journée pour procéder aux inscriptions des élèves en vue de l'année scolaire 2025-2026.



DES NOUVEAUX MARLYSIENS SUR LE SECTEUR SCOLAIRE DU BOURG

Ils ont été et vont être accueillis encore ces prochaines semaines sur le cœur de Bourg. Comme nous l'avons tous vu, un nouveau quartier a vu le jour sur le haras au sud de Marly. Nous leur souhaitons à tous la bienvenue !

Certaines de ces familles ont des enfants et nous allons les accueillir dans nos écoles. Vous avez peut-être remarqué la création de deux nouvelles classes au sein de l'école élémentaire qui pourront accueillir les enfants dès la rentrée de septembre 2025. Nous préparons également une nouvelle classe pour accueillir de futurs élèves en maternelle même s'il reste aujourd'hui encore de la place sur les classes existantes.

L'éducation nationale a, quant à elle, la responsabilité de nommer les enseignants.

NOUVEAUX JEUX À L'ÉCOLE MATERNELLE DU BOIS MAILLARD

La cour de l'école maternelle du Bois Maillard s'est récemment dotée de nouvelles installations ludiques, pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Un jeu à ressort et une maisonnette ont été installés, afin d'offrir aux enfants un espace à la fois amusant et propice à leur développement.

Ces équipements ont été soigneusement sélectionnées par le service des sports de la Ville, en concertation avec la directrice de l'école, afin de répondre aux besoins des élèves en matière de motricité, d'imagination et d'interaction entre enfants.

La Ville s'engage pleinement à soutenir ce type de projet, qui participe activement à l'épanouissement des enfants et à l'amélioration de leur cadre de vie scolaire au quotidien.



MON CHIEN, IL NE MORD PAS...

En promenade, une morsure par un chien peut vite arriver.

Il n'est pas rare de voir un maître promener son chien sans laisse dans les lieux publics, parcs, chemins ruraux, et d'être confronté à des incidents ou accrochages. Combien de fois, des promeneurs demandent aux propriétaires de chiens de remettre leur chien en laisse, mais de s'entendre répondre « il est gentil, il ne mord pas ».

Un chien peut avoir des comportements incontrôlables, et une morsure sur un promeneur ou sur un autre chien est vite arrivée.

Le règlement sanitaire départemental prévoit généralement que les chiens ne puissent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.

Vous devez tenir votre chien en laisse **s'il présente un risque ou un danger** pour les personnes ou d'autres animaux domestiques. **Vous êtes responsable des dommages** que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

Par exemple, aux abords des établissements scolaires, mieux vaut éviter d'être trop proche du portail, car le chien pourrait être surpris par les enfants. Restez en retrait. Dès que vous rencontrez des personnes ou d'autres chiens tenus en laisse, ayez le réflexe de remettre la laisse à votre chien.

Un chien est en divagation quand il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qu'il est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant les 100 mètres.

QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE PAR UN CHIEN ?

Vous avez été mordu par un chien ? Le propriétaire de l'animal doit accomplir plusieurs démarches :

- Déclaration de la morsure en mairie,
- Surveillance sanitaire,
- Evaluation comportementale du chien par un vétérinaire.
- La victime de la morsure a droit à la réparation de son préjudice par l'assureur du propriétaire du chien.

SURVEILLANCE SANITAIRE DU CHIEN

Vous devez faire surveiller votre chien par un vétérinaire sanitaire pour vérifier qu'il n'est pas porteur du virus de la rage.

Vous devez soumettre votre chien à cette surveillance sanitaire **qu'il soit vacciné ou non contre la rage**.

Cette surveillance consiste en **3 visites auprès du même vétérinaire** sur une période de 15 jours :

- La 1^{re} visite doit être effectuée dans les 24 heures suivant la morsure
- La 2^e visite doit être effectuée au plus tard 7 jours après la morsure
- La 3^e doit être effectuée le 15e jour après la morsure.

Pendant la période de surveillance, vous ne pouvez pas vendre ou donner votre chien, le faire vacciner contre la rage, l'abattre ou le faire abattre sans l'autorisation du vétérinaire.

Pendant la période de surveillance, si un signe quelconque de maladie apparaît ou si votre chien meurt, vous devez, sans délai, emmener votre chien ou sa dépouille au vétérinaire. Si votre chien s'échappe et disparaît, vous devez aussi immédiatement en informer le vétérinaire.

En cas de suspicion de rage, votre animal est maintenu en observation et isolé strictement, sauf impossibilité qui justifierait son abattage immédiat.

S'il est avéré que votre chien est porteur du virus de la rage, il est abattu.

À SAVOIR

En cas de non-présentation de votre chien à l'une des 3 visites, le vétérinaire doit en informer la police et le directeur des services vétérinaires du département. Vous encourrez une amende de 135 €.

ÉVALUATION COMPORTEMENTALE DU CHIEN

L'évaluation comportementale doit être effectuée **pendant la période de surveillance sanitaire**. Cette évaluation comportementale a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut représenter votre chien.

Vous, ou le détenteur sous la garde duquel se trouve votre chien, devez soumettre l'animal à une évaluation comportementale par un **vétérinaire choisi sur une liste départementale** établie par le Conseil national de l'ordre des vétérinaires.

La liste des vétérinaires compétents est disponible sur le site internet du Conseil national de l'ordre des vétérinaires (www.veterinaire.fr).

Les frais de cette évaluation sont à votre charge, en tant que propriétaire du chien.



QUELLE EST LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE DU CHIEN ?

En tant que propriétaire ou détenteur du chien, vous êtes civilement responsable des dommages causés par l'animal, c'est-à-dire que vous devez **indemniser la victime des dommages** qu'elle a subis.

Vous devez faire immédiatement une **déclaration de sinistre** auprès de votre assureur habitation.

RAPPEL

Si vous avez souscrit une assurance multirisque habitation, la garantie responsabilité civile est incluse dans votre contrat. Lors de votre déclaration de sinistre, vous devez indiquer avec précision les circonstances de l'événement : date, lieu, coordonnées de la victime et des témoins.

Votre assureur indemnise la victime des conséquences de la morsure.

Si vous n'êtes pas assuré, la victime peut saisir le tribunal judiciaire compétent en matière de réparation des dommages corporels.

S'il est établi que la **victime a commis une faute** qui a provoqué l'attaque de l'animal, votre responsabilité n'est pas mise en cause.

Si l'accident est dû à une négligence de votre part, **la victime peut porter plainte**.

Si la victime **décède** des suites de la morsure, vous pouvez être poursuivi en justice. Cette agression peut constituer un homicide involontaire.

Le procureur de la République peut décider de vous poursuivre. S'il décide qu'un procès doit avoir lieu, il se déroule devant le tribunal correctionnel.

Nous comptons sur les maîtres de nos amis à 4 pattes pour que la promenade soit agréable pour tous afin de contribuer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Rappel : les chiens de **catégorie 1 et 2 dits « chiens dangereux »** doivent être tenus en laisse par une personne majeure et muselés dans les lieux qui ne leur sont pas interdits.

ET SI ON PARLAIT ENCORE DES DÉJECTIONS CANINES...

Pour que le plaisir de se promener dans les rues de Marly-la-Ville ne soit pas gâché par un slalom entre les déjections, « l'affaire » doit être « dans le sac » ! Pensez à vous en munir avant de sortir et à ramasser les déjections de votre animal sur la voie publique.

Ne pas respecter ce geste simple pourrait vous coûter cher : 135 € (article R634-2 du code pénal). Toutefois, certains propriétaires de chiens réalisent ce geste, nous ne pouvons que les féliciter et les encourager à le poursuivre.

CE PANNEAU FAIT-IL PARLER ?

À quoi sert-il ?

Vous avez tous remarqué l'installation de ce panneau au niveau de l'arrêt bus sur la rue du Colonel Fabien, face à l'église, mais également en rappel au niveau du rétrécissement en direction de l'école du Bourg rue Gabriel Péri.

Que faire en fonction de son sens de circulation ?

Lorsqu'on vient de marquer obligatoirement l'arrêt au STOP, on ne s'engage que si aucun véhicule ne se situe en sens inverse dans le rétrécissement.

Lorsqu'on se rend vers l'école, on doit céder le passage à la circulation

venant en sens inverse. Donc dès qu'un conducteur n'est plus à l'arrêt au panneau STOP mais en circulation dans le rétrécissement, vous devez le laisser terminer sa manœuvre.

Nous vous rappelons que cette zone est limitée à 30km/heure, donc on lève le pied.

On évite les coups de klaxon et les injures entre conducteurs, on observe loin devant soi et non juste à son volant.

Ensemble, soyons vigilants.





MARLY-LA-VILLE CULTIVE SES ESPACES VERTS DANS LE RESPECT DE LA NATURE

Cette année encore, le service des espaces verts renforce sa gestion différenciée pour préserver la biodiversité, s'adapter au changement climatique et limiter l'impact environnemental.

Une approche déjà en place, mais que la ville souhaite rendre plus visible et plus efficace :

- **Tonte raisonnée et fauchage tardif** : nous adaptons la fréquence des tontes et laissons des zones en libre évolution pour favoriser les fleurs sauvages et les insectes polliniseurs.
- **Paillage systématique** : fleurs, arbres et arbustes sont protégés par des copeaux de bois (issus de nos tailles), réduisant l'arrosage.

- **Fleurs adaptées au climat** : nous privilégions désormais des plantes vivaces résistantes à la sécheresse, moins gourmande en eau et parfaites pour nos étés plus secs.
- **Taille douce** : nous respectons le cycle naturel des végétaux pour leur santé et leur esthétique.
- **Eau précieuse** : l'arrosage est optimisé grâce à la récupération des eaux de pluies, une ressource gratuite et écologique.

Daniel Mella,

Maire adjoint en charge de l'Urbanisme
et du Cadre de Vie



► **Zéro déchets verts** : les résidus de taille sont broyés sur place et réutilisés en paillis, évitant les transports vers la déchetterie.

Ces actions concrètes s'inscrivent dans un engagement pour une ville plus verte, résiliente et **préparée aux défis climatiques**. Vous remarquez des prairies fleuries, des massifs de vivaces colorées ou des zones moins tondues ? C'est volontaire ! Ensemble, protégeons ce patrimoine naturel.

UN NOUVEAU CHEMIN DES ÉCOLIERS POUR SÉCURISER L'ACCÈS AU GROUPE SCOLAIRE DU BOURG

Pour répondre à une préoccupation partagée par de nombreux parents, la commune a aménagé pendant la période scolaire, un chemin des écoliers menant au groupe scolaire du Bourg. Ce nouvel accès piéton a été conçu dans le but d'assurer une meilleure sécurité pour les enfants, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

La route Gabriel Péri, jusqu'ici principal axe d'accès au groupe scolaire, est en effet très fréquentée. Le trottoir existant ne permettait pas toujours de garantir des conditions de circulation suffisamment sûres pour les écoliers.

Le nouveau chemin permet désormais aux élèves de rejoindre l'école en toute tranquillité. L'aménagement comprend un cheminement piéton sécurisé au départ de la rue du colombier, qui facilite la circulation tout en rassurant les parents.

Nous tenons à remercier les services techniques, qui ont su répondre avec efficacité et beaucoup de réactivité sur le terrain. Leur sérieux et leur implication ont permis de concrétiser ce projet dans les temps, malgré un planning bien chargé.

Ces quelques images permettent de mieux visualiser le chemin créé, depuis la rue du Colombier jusqu'au groupe scolaire : un trajet désormais plus serein pour les enfants





ENSEMBLE, GARDONS NOTRE COMMUNE PROPRE ET SOLIDAIRE !

Respectons les jours d'encombrants et nos poubelles publiques. Pour préserver le cadre de vie de tous et faciliter le travail des services techniques, votre collaboration est précieuse.

Voici quelques rappels utiles :

1. LES ENCOMBRANTS : UNIQUEMENT AUX DATES PRÉVUES !

Les collectes d'encombrants (mobilier, électroménager, etc.) ont lieu selon le calendrier distribué en Mairie.

Pourquoi c'est important ?

- Éviter les dépôts sauvages qui défigurent nos rues et chemins.
- Permettre le tri et le recyclage des objets par les équipes.
- Respecter la sécurité et l'accessibilité des trottoirs.

Bon à savoir :

- Les encombrants doivent être déposés **la veille au soir** de la collecte.

- Les déchets dangereux (peintures, produits chimiques) sont à apporter en déchèterie.

2. NOS POUABELLES PUBLIQUES NE SONT PAS DES POUABELLES INDIVIDUELLES !

Les corbeilles de rue et conteneurs collectifs sont réservés aux déchets occasionnels (emballages de goûter, mouchoirs, etc).

Merci de ne pas y jeter :

- Vos sacs ménagers (utilisez vos bacs gris ou jaunes).
- Vos déchets verts ou gravats.
- Les objets volumineux.

Un rappel légal :

Les dépôts irréguliers entraînent des surcoûts pour la commune... et donc pour vous, contribuables.

Vous avez un doute ? On vous aide !

- Consultez le calendrier des collectes sur le site <https://marly-la-ville.fr>
- Pensez au don (ressourcerie) ou à la réparation avant de jeter !

Une commune propre, c'est l'affaire de tous. Merci de faire preuve de civisme et de sensibiliser vos voisins ! Grâce à vous, Marly-la-Ville reste un lieu où il fait bon vivre.

L'équipe municipale vous remercie pour votre engagement quotidien.



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

UNE BELLE ANNÉE MUSICALE À MARLY-LA-VILLE !

L'année a démarré en fanfare à l'École Municipale de Musique de Marly-la-Ville avec notre traditionnel concert du Nouvel An, cette fois placé sous le signe de la fête. Le thème « Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête ? » Une belle occasion pour les ensembles de guitare et de musiques du monde dirigés par Pascal Mézière, la classe de piano de Christophe Nicault, l'atelier Jazz de Frédéric Eymard et le Jazz Band de Gaël Diatta de se réunir pour offrir un moment musical riche et entraînant.

Autre rendez-vous marquant : la participation du groupe Musiques Actuelles (MA) dirigé par Aquilès Tapia au concert-rencontre des musiques actuelles de Survilliers, le samedi 8 mars. Une scène partagée avec enthousiasme, sur laquelle nos élèves ont fait preuve de talent et d'énergie.

Tout au long de l'année, les **Kioskamusic**s ont également rythmé la vie musicale de la commune. Ces mini-concerts, organisés les 17 décembre, 5 février et 10 avril, ont permis aux élèves de présenter leur travail au public dans un cadre convivial. Ces rendez-vous sont des moments privilégiés pour les familles et les curieux, qui peuvent ainsi découvrir des morceaux variés et partager un bon moment en musique.

Le samedi 10 mai, ce sont nos professeurs qui ont enchanté l'église de Marly avec un **concert autour des musiques de films**. L'occasion pour le public de redécouvrir des classiques du 7^{ème} art, réinterprétés avec passion par nos talentueux enseignants.

Petit rappel à tous les mélomanes :

L'école de musique, ce sont **12 disciplines instrumentales**

enseignées : violon, alto, violoncelle, guitare classique et électrique, batterie, piano, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone et chant. Mais aussi de nombreux ensembles et ateliers : violon, guitare, musiques du monde, musiques actuelles, jazz et jazz band, chant, chorale adultes, chorale enfants (tout juste rouverte, elle a lieu le jeudi de 18h à 19h et accueille les enfants de 8 à 12 ans).

Nous proposons également les Ateliers de Découverte Instrumentale (ADI) pour les enfants à partir de 6 ans. Par petits groupes, ils y explorent plusieurs instruments, pour mieux se familiariser avec l'univers musical et choisir celui qui leur correspond. Il reste encore quelques places disponibles pour la rentrée : n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations ou pour une inscription !

Enfin, ne manquez pas les prochains rendez-vous :

- **Kioskamusic le samedi 24 mai et le vendredi 20 juin**
- **Fête de la Musique le 21 juin**
- **Concert de fin d'année le samedi 28 juin**

L'EMM de Marly-la-Ville vous attend pour vivre, encore et toujours, la musique ensemble !

INFORMATIONS PRATIQUES ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

ecolemusique@marlylaville.fr

06 08 88 66 42

Responsable : Gérald Mystille



ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

UNE BONNE ANNÉE ET BEAUCOUP DE BEAUX PROJETS POUR
L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE ET SES ÉLÈVES !

Dès janvier 2025, lors des examens annuels de l'École Municipale de Danse, les élèves âgés de 6 à 18 ans ont pu présenter le fruit de leur travail et ainsi se produire sur la scène de L'Espace Culturel Lucien Jean sous le regard aiguisé, professionnel et bienveillant de notre jury composé de Mme Christelle Chinonis, Mme Emilie Juppin et Mme Marie-Line Lievin.



Pour la 4^{ème} année consécutive, l'École Municipale de danse a organisé Les Printemps de la danse, des Rencontres chorégraphiques devenues un rendez-vous incontournable. Cette soirée fut comme chaque année un grand succès qui a permis aux artistes danseurs émergents comme confirmés de faire découvrir au public la diversité dans l'art de la danse.



LE PRINTEMPS SOUS LE SIGNE DES CONCOURS !

En mars et avril, 7 élèves danseuses ont représenté fièrement l'École de danse lors du concours de la CND Classique et Jazz.

De beaux résultats nous sont revenus :

Concours de la Confédération Nationale de Danse Jazz

- Un 3^{ème} Prix pour Ben Ahmed-Ledanseur Lylia et Lyhanna Mac Ginley
- Un 2^{ème} prix pour Elynn Millour et Clélia Lucchesini
- Un 1^{er} Prix Régional pour Serane Maya
- Un 1^{er} Prix national pour Abache Zahia qui pourra se présenter au mois de mai au concours national à Clermont-Ferrand.



Concours de la Confédération Nationale de Danse Classique

- Un 2^{ème} Prix pour Olivia Gingreau

INFORMATIONS PRATIQUES ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

ecolededanse@marlylaville.fr
06 28 62 74 74
Responsables :
Sophie Bothereau et Shirley Brunet

L'École Municipale de Danse vous attend nombreux les 13 et 14 juin 2025 à l'Espace Culturel Lucien Jean pour son spectacle de fin d'année, avec 3 représentations : vendredi 13 juin à 20h et samedi 14 juin à 15h et 20h.

Nous achèverons cette année par notre habituelle semaine exceptionnelle qui aura lieu du 16 au 21 juin, jour de la fête de la musique à laquelle nous vous attendons nombreux !

**LA SAISON 2024-2025
TOUCHE À SA FIN...**

Ce sont près de 2300 spectateurs qui ont assisté aux 16 spectacles de la saison, aux esthétiques variées.



RÉSIDENCE MISSION

Chaque année, Marly-la-Ville s'inscrit dans le dispositif de résidence-mission, en partenariat avec l'agglomération Roissy Pays de France.

En 2025, c'est la plasticienne Laurence de Leernsnyder, dont le travail porte sur le végétal, qui a été retenue. 12 enfants de Marly-la-Ville, via le centre de loisirs et l'IME, ont participé au projet. Au programme, cueillette de végétaux, visite des carrières et bien sûr, empreintes végétales.

Une exposition permettra de découvrir les œuvres produites dans le cadre de la résidence, le mercredi 11 juin à partir de 14h30 à l'Espace germinal (Fosses).



**LES RENDEZ-VOUS
DE LA FIN DE SAISON**

Fête de la musique

Samedi 21 juin à 16h30, rue Marcel Petit

► Les amateurs à l'honneur : EMM, EMD, associations



► **Beethoven Metalo Vivace**, de la compagnie Monsieur le Directeur (cirque acrobatique et musical) Acrobatie aérienne, humour et guitare de haut vol : c'est le programme décoiffant que propose cette performance intrépide. On y écoute de la musique métal exécutée piano solo puis on y découvre la 9^{ème} Symphonie de Beethoven tronçonnée par un volubile et curieux chef d'orchestre qui joue de la guitare électrique tout en grimpant à la corde.

Les Grands fourneaux

Compagnie Max et Maurice (cirque)

Samedis 21 et 28 juin à 20h

Un restaurant ambulant au chic suranné qui ouvre ses portes pour le meilleur et pour le pire.

Si du restaurant luxueux, il ne reste plus que quelques velours rapiécés, des lustres déplumés, des assiettes dépareillées, l'envie de servir, de divertir, de subjuguer, de bluffer la clientèle sont restés intactes.

Un lieu imaginaire, improbable avec ses employés qui trompent leur monde par leur espièglerie, leur savoir-faire artistique, leur bonne humeur tout en gardant une classe légendaire, une « british touch » !



© Sébastien Cagnol

En bref, au menu des Grands Fourneaux, de la gastronomie, des chorégraphies de style, quelques fantaisies lyriques, ainsi que des acrobaties enluminées, des artistes chics, des cuisiniers enthousiastes, des musiciens allants et charmants.

Les Grands Fourneaux, une fantaisie lyrique et culinaire.

Billetterie en ligne : billetterie.marlylaville.fr/



Cette programmation a lieu dans le cadre de la manifestation *Éclats de Cirque*, portée par CirquEvolution, en partenariat avec l'agglomération Roissy Pays de France.

Retrouvez la programmation complète sur cirquevolution.fr

UN DÉBUT DE SAISON 2025-2026 SPECTACULAIRE !

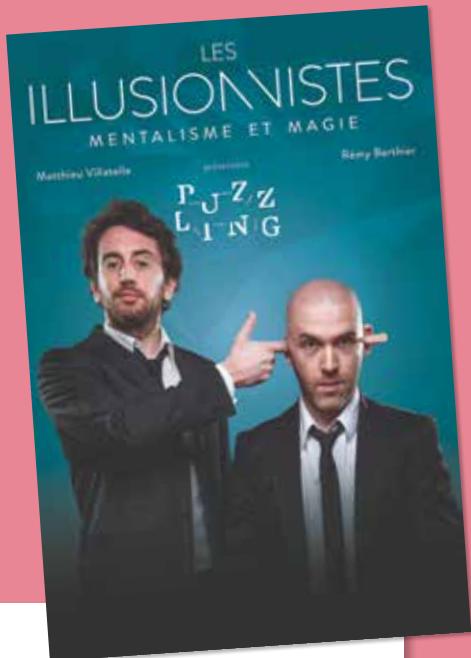
L'Été de la Toile Filante

Samedi 30 août - stade Sébastien Braems

L'agglomération organise une troisième édition du festival gratuit de cinéma plein air. Rendez-vous du 21 au 30 août 2025 dans 6 communes du territoire pour partager des moments conviviaux, autour de la thématique de l'amour.

Marly-la-Ville accueillera la dernière étape du festival le samedi 30 août au stade Sébastien Braems. Dès 18h, venez participer à des ateliers et vous restaurer. À 21h, redécouvrez *Coup de foudre à Notting Hill*, de Roger Michell, avec les irrésistibles Julia Roberts et Hugh Grant.

**Roissy
Pays de
France**
AGGLOMÉRATION



Ouverture de saison : *Puzzling,* **Les Illusionnistes**

Samedi 4 octobre à 20h30 -
Espace Culturel Lucien Jean

Le programme de saison sera en ligne cet été, et la brochure dans toutes les boîtes aux lettres fin août. En attendant, on vous dévoile l'ouverture de saison...

Festival PRIMO

Samedi 13 septembre à 15h - COSEC

PRIMO est un festival itinérant de spectacles de rue, un événement organisé par Le Moulin Fondu, Oposito - Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP), en partenariat avec l'agglomération Roissy Pays de France, et les communes partenaires.

► 15h : *L'Armoire polyphonique, Collectif les Aimants*

Trois polyphonistes dans une armoire attendent que les portes s'ouvrent pour chanter l'une de leurs compositions, aux paroles joyeusement anachroniques.



► 15h40 : *StOïk, Les Gums*

Ils sont là, Monsieur et Madame tout le monde, sans rien. Ils veulent toujours bien faire pour mieux rater.

Il est grand dégingandé et mollasson, veut bien faire. Elle est petite, énergétique, rablette mais tout ça la dépasse. Un monde burlesque où l'exploit sort de l'extraordinaire pour devenir ordinaire.

Un monde gestuellement absurde : Rien n'est là, rien est là, tout est là .

Pour connaître toute l'actualité culturelle de votre commune, abonnez-vous à nos pages Facebook et Instagram !



@Espace Lucien Jean



@espace_lucien_jean

SPIROU, SUITE ET... SUITE !

Après un travail de fond cyclopéen et avec un léger retard, avec pas mal de transpiration mais une indéniable satisfaction, la collection du Spirou Universe a enfin pu voir le jour à la bibliothèque de Marly-La-Ville, proposant près de 200 ouvrages, la plupart neufs, autour du célèbre groom et de ses divers auteurs. La phrase est longue, je sais, mais ça valait le coup. Une tornade de bandes dessinées réalisée de 1938 à 2025, prenant en compte la série mère et les séries parallèles, cross-over, préquels, hors-série, je fais comme la caravane : j'en passe ... et des plus rouges avec des boutons dorés. Ajoutons des ouvrages d'études, d'histoire de la bande dessinée, interviews, enquêtes et documentaires... un fonds complet, wonderfull et attrayant, pour les petits et les grands. L'arrivée « enfants-phare » de la collec s'est accompagnée de dalles éphémères qui nous auront permis de naviguer à pieds sur l'œuvre, et d'une expo de numéros historiques de l'hebdo éponyme.

Une collection qui n'en restera pas là, puisqu'enrichie au fil du temps par les dernières parutions que nous zyeutons d'une iris alerte et d'une pupille diligente. Et puis aussi, nous réfléchissons à un évènement sur la saison prochaine mais il est trop tôt pour en parler, alors chut, botus et mouche cousue.

SAISON 25/24, SUITE ET FAIM !

Ateliers d'écriture avec l'écrivain Guillaume Guéraud dans le cadre du Festival Littérature Jeunesse Livre comme l'air, destinés aux écoles, c'était en avril. Dernier atelier Alfred pour les auteurs en herbe de BD, et derniers ateliers d'écriture de Marie-Claire Khalifa, en mai et juin. Notre saison s'achemine doucement vers sa clôture, mais comme notre faim de loisirs et de culture est inextinguible, homérique et ardente, nous ne nous arrêtons point là, et deux copieux rendez-vous clignotent : le retour de nos lectures poétiques avec l'événement « GRAND LES OREILLES » dans le cadre de la poésie dans l'appeau et le retour de Marie Poirier, artiste plasticienne jeunesse, qui donnera trois ateliers sur le thème des grandes images, à l'attention du Centre de loisirs, d'une classe et du tout-public.



ETE 2025, FUITE ESSAIM

Oui ! notre été sera beau, il y aura du soleil et des ananas ! **Une exposition sur le potager** est prévue sur les deux mois estivaux, une expo pour fuir le quotidien et butiner le savoir, les idées nature et la douceur de voir pousser. Et si l'expo en question se prolongeait dans le patio entre un potager urbain et une mérindienne ? Ce serait chouette comme un hibou, qu'en pensez-vous ? Ha ! s'arrêter un instant devant un pied de tomate, le sentir tirer vers la lumière son énergie végétale bienfaiteur ! Ho ! S'allonger un instant sur une chaise longue et discuter avec un jeune ami ou un pote âgé ! Et puis, virevoltant telle une licorne bigarrée face à une fontaine d'orangeade, voici notre cœur bondissant, qui, d'une main alerte, bave d'envie devant la fane d'un radis !

Et oui, c'est tout ceci, la bibliothèque !... Et bien pire !

Et vu que vous y prenez goût, vous aurez droit, encor'un'fois, à votre poésie du mois :

Spirou et Fantasio
C'est bien beau ! C'est bien beau !
À l'heure du féminisme,
Ce n'est pas un euphémisme,
Vautrés sur la moquette,
Nous voulons Spirouette !
Spirouette et Fantazette !

QUELQUES DATES EN BIBLIOTHÈQUE

- ▶ Samedi 24 Mai 2025, 14h00/16h00 : **Atelier « Grandimage »** avec Marie Poirier. Ouvert sur réservation aux adultes et aux jeunes dès 7 ans.
- ▶ Samedi 14 juin 2025, 15h00/16h30 : Atelier ALFRED, **initiation à la bande-dessinée**, dernier volet. Ouvert sur réservation aux adultes et aux jeunes dès 9 ans.
- ▶ Du 1^{er} juillet au samedi 23 août 2025, **Exposition « Mission Potager »** pour découvrir comment poussent les fruits et légumes et savoir les consommer à la bonne saison.

JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE À ARCHÉA

Du vendredi 13 juin au dimanche 15 juin



© Nicolas Graud

À l'occasion des Journées européennes de l'archéologie, ARCHÉA propose plusieurs événements :

► **Vendredi 13 juin à 18h30 au musée** (56 rue de Paris à Louvres) : Conférence-visite-apéro *L'Odyssée des déchets, du big bang à nos jours*. Christian Duquennoi vient porter son regard de physicien sur les déchets. Réservation conseillée au 01 34 09 01 02 ou sur notre site web.

► **Samedi 14 juin à 11h sur le site d'Orville** (chemin d'Orville à Louvres) : inauguration officielle des nouveaux aménagements du site archéologique.

► **Dimanche 15 juin de 14h à 18h :**

- **Au musée** : Visites guidées et jeux pour enfants autour de l'exposition *Ça en jette ! quand l'archéologie s'intéresse à nos déchets* (en présence de la commissaire de l'exposition et en continu selon l'affluence).

- **Sur le site archéologique d'Orville** : Visites du site du château et démonstration de fabrication d'objets en fer retrouvés sur place, avec Simon Pellequer de la Forge de l'Histoire.

Entrée libre et gratuite, sauf mention. Le musée est ouvert gratuitement samedi et dimanche (de 11h à 18h)

Plus d'informations sur www.archea.roissypaysdefrance.fr

UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UNE SEIGNEURIE DU 14^E SIÈCLE !

Reconstitution historique sur le site d'Orville
 à Louvres

Dimanche 6 juillet de 10h à 18h

Entrée libre et gratuite

ARCHÉA propose une plongée dans la vie de château du Moyen Âge avec les compagnies *Coucy Semper Fidelis* et *Gentes Comitis*. Déambulez à travers leur campement pour découvrir les activités qui rythment la vie quotidienne : cuisine, calligraphie, entraînement d'hommes en armes et ateliers d'artisanat.

Ainsi que des déambulations musicales par la compagnie *Les Corbacs du Nord*.

En parallèle, des visites du site archéologique et des vestiges du château, détruit à la fin du Moyen Âge
 Entrée libre et gratuite. Restauration sur place (foodtruck Jetlag Food)

Site archéologique d'Orville, chemin d'Orville 9580 Louvres.

Plus d'informations sur :

www.archea.roissypaysdefrance.fr



© Thibault Santonja

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



RETOUR EN IMAGE SUR LA JOURNÉE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA PARENTALITÉ DU SAMEDI 15 MARS 2025

Après le succès de la première édition de la journée de la petite enfance et de la parentalité en 2024 à Marly-la-Ville, nous avons renouvelé cette manifestation le samedi 15 mars à Fosses. Il s'agissait d'un samedi dédié aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, une action visant à créer des moments parents/enfants et soutenir la parentalité.

Nous y avons accueilli 189 adultes et 178 enfants soit 367 personnes.

Toute la journée, les enfants et leurs parents ont pu participer aux différents espaces libres de 10h à 16h : briques en carton, dinette, voitures, coin lecture, jeux en bois géant, transvasement, espace snoezelen, parcours de motricité, course de voitures.

Mais aussi à des ateliers sur inscription :

Modelage et peinture avec Archéa, éveil musical, temps de conte, massage bébé avec la PMI.

Tous ces ateliers de partage parents/enfants ont affiché complet.

En parallèle, des espaces de soutien à la parentalité ont été proposés dont :

- un Point info bébé (PCPE) avec la CAF, la PMI et les RPE
- un espace RESC
- un espace coaching parental avec une auxiliaire puéricultrice
- un café des parents
- des ateliers vis ma vie de dys avec Entr'Ed
- Gaia en soutien à la non-violence éducative

Et enfin, une ferme pédagogique était accessible toute la journée pour le plaisir des petits et des grands.



Merci à tous pour votre participation. Merci à tous les professionnels et partenaires de la petite enfance dont les assistantes maternelles d'avoir construit et mené avec nous cette belle journée.

À l'année prochaine pour la troisième édition à Marly-la-Ville.



- **Mercredi 21 mai 2025 à 10h :** Spectacle petite enfance (familles) : « Rêves d'air », salle Dalibard, **sur inscription au RPE.**
- **Les 27 et 28 août 2025,** auront lieu les matinées d'adaptation pour les futurs enfants de petite section de maternelle. Un petit moment avec les parents et leur enfant entrant à l'école en septembre pour une première familiarisation avec les lieux, les enseignantes et les ATSEM. Un courrier avec toutes les informations sera envoyé aux familles concernées. Alors surveillez vos boîtes aux lettres.



LE RELAIS PETITE ENFANCE C'EST QUOI ?

Le RPE accompagne les familles dans leurs démarches de parents-employeurs, mais aussi les professionnels dans leurs missions. C'est un lieu d'accueil pour les enfants et leur assistante maternelle.

C'est également un lieu ressource pour vous informer sur les démarches à suivre si vous souhaitez devenir assistante maternelle.

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

C'est un lieu où nous accueillons tous les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, qui souhaitent partager, jouer et échanger au sein d'une structure petite enfance. Le LAEP de Marly-la-Ville est ouvert tous les mardis (hors vacances scolaires) de 9h00 à 11h30 (gratuit, anonyme et sans inscription).

Vous cherchez pour vous et votre enfant :

- Un espace de jeux adapté aux jeunes enfants.
- La possibilité pour votre enfant de connaître la vie en groupe, tout en étant près de vous.
- Un lieu de rencontres et d'écoute entre parents et professionnelles.
- Un espace de partage autour de témoignages et d'expériences de parents.
- La liberté de venir occasionnellement ou régulièrement sans inscription dans une structure petite enfance.

Alors n'hésitez-plus et venez nous rencontrer avec votre enfant dans ce lieu convivial et riche en échanges.



Contact :
Delphine Saumard
rpe@marlylaville.fr
07 72 72 11 12
01 34 68 14 91
10 rue du Colonel Fabien



LE CENTRE DE LOISIRS

UNE FRESQUE MURALE POUR EMBELLIR L'ÉCOLE DU BOURG

La municipalité et l'équipe pédagogique de l'école sont fiers de présenter une nouvelle fresque murale réalisée par les élèves et les animateurs du Bourg. Ce projet, à la fois éducatif et créatif, vise à embellir l'établissement tout en sensibilisant les enfants à l'art et à l'expression artistique.

Au-delà de l'aspect esthétique, cette fresque s'inscrit dans un projet pédagogique plus large :

- Développement de la créativité des élèves à travers l'art
- Sensibilisation au travail collectif et à l'expression artistique
- Valorisation du cadre scolaire pour un environnement plus agréable
- Engagement des enfants dans un projet concret qui laisse une trace durable



Le service Enfance remercie les animateurs, les élèves et les enseignants pour leur engagement dans ce beau projet. Grâce à eux, cette fresque deviendra un véritable symbole de créativité et de partage au sein de l'école.

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE DU BOIS MAILLARD

Le printemps et les beaux jours sont enfin de retour !

C'est pourquoi, les bacs de jardin du Bois Maillard ont été remis en état par les agents du service des espaces verts afin d'accueillir les futurs plants. Un grand merci à eux.

Ainsi, les enfants, qui fréquentent les accueils périscolaires et le centre de loisirs du mercredi sur le Bois Maillard, vont pouvoir développer leurs talents de jardinier avec l'appui des animateurs présents sur ces différents temps. Les premières plantations sont lancées !

Espérons que la future récolte de fruits, légumes et autres plantes aromatiques sera fructueuse !



MAISON DES JEUNES

VACANCES DE FÉVRIER À LA MAISON DES JEUNES

Pendant cette session de février, nous avons accueilli entre 6 et 17 jeunes tous les jours. Encore une fois, les activités et les sorties furent variées afin de répondre aux besoins et envies de chacun et chacune.

Le jeudi de la première semaine, les jeunes de l'IME Madeleine Brès sont venus partager une journée avec nous et un bon moment à la piscine. Ce temps de rencontre a été très bénéfique pour tous les jeunes présents car il a permis à tous de s'amuser ensemble au-delà des différences. L'entraide, la bienveillance et les sourires étaient les maîtres mots de cette journée.

Lors de la deuxième semaine, nous sommes partis à la patinoire. Une sortie très appréciée de nos jeunes que nous ne manquerons pas de refaire sur les prochaines sessions.

Cette même semaine, nous avons participé à une grande partie de Laser-Game. Au programme, cohésion, coopération et fous rire pour tout le monde.

Sur les temps plus informels : les jeux de société, les activités décoratives ou manuelles, les activités sportives ou de plein air ont permis à nos jeunes de s'éclater et de se détendre pendant leurs vacances. En plus, cette année, ils ont participé à la fabrication du bonhomme carnaval. Ils ont hâte d'être aux prochaines vacances pour pouvoir la peindre et la décorer en vue du carnaval prévu le samedi 17 mai.

À bientôt à la MDJ

Jérémy et Margaux



SÉJOUR SKI 2025

Le service Jeunesse a organisé un séjour ski, du 15 au 22 février pour 25 jeunes de la commune, âgés de 12 à 16 ans. Ce projet s'est vécu dans la station de Saint-Jean-d'Arves, en Savoie et nous avons évolué toute la semaine sur le domaine ski des Sybelles. Une semaine très agréable, sous le signe du soleil, ce qui nous a permis de skier tous les jours et de pique-niquer face à des paysages magnifiques. Des talents se sont révélés et nos débutants nous ont épater !

L'équipe d'animation



Association Autonome des Parents d'Elèves de Marly la Ville - Saint Witz
Retrouvez-nous sur notre page [Facebook](#)

L'AAPEMS

Qu'est-ce que tu as mangé ce midi à l'école ?



Cette question, nous la posons tous un jour ou l'autre à nos enfants. On se demande également quels supers pouvoirs ont les animateurs/ ATSEM pour arriver à gérer cette pause méridienne pendant laquelle nos enfants

ont de l'énergie à revendre ou au contraire doivent refaire le plein d'énergie. L'Aapems a pu aller observer récemment ce temps du midi sur le groupe scolaire du Bois Maillard.

Côté cantine, nous avons constaté un réel lien entre les animateurs /ATSEM et les enfants : ils sont à l'écoute et mettent tout en place pour assurer le bien-être et le confort de nos enfants. Les repas servis sont tout à fait acceptables que ce soit en qualité qu'en quantité pour de la restauration collective. Nous regrettons juste que les menus ne plaisent pas toujours à certains enfants qui repartent alors qu'avec du pain dans le ventre et ce, malgré les demandes insistantes des animateurs. Sachez que malgré ce qu'on pourrait croire, nos petits bouts de la maternelle sont plus ouverts à goûter de nouvelles saveurs que les plus grands de l'élémentaire. Le gaspillage alimentaire y est donc moins présent. Avant de quitter les lieux, les enfants rassemblent eux-mêmes les verres et les barquettes en plastique afin de faciliter le débarrassage final par le personnel de cantine. Ils sont donc super entraînés pour refaire la même chose à la maison, n'hésitez pas à leur demander !

Côté cour de récréation, les animateurs proposent de nombreuses activités ludiques et peuvent parfois même organiser des tournois, challenges sur plusieurs jours voire semaines. Bref, pas le temps de s'ennuyer !

La conclusion de cette visite est très positive. Cette pause méridienne est un moment agréable. Les enfants ne sont pas pressés, ils ont le temps de manger dans le calme et la tranquillité et de jouer avec leurs camarades dans la cour !

L'équipe Aapems

Pour nous contacter :

Présidente : Virginie Fouillen
Mail : aapems95@gmail.com

Pour suivre nos actualités :

Notre page Facebook :
www.facebook.com/Aapems-324854124735859/

AIPE

Une tombola réussie pour nos écoles !



Face au succès de la première édition, l'AIPE a renouvelé sa tombola.

Grâce à la mobilisation des familles et à la générosité de nos partenaires, nous avons vendu plus de 900 tickets, récoltant ainsi plus de 1 600 €. Cette somme sera équitablement répartie entre les deux écoles du groupe scolaire de la Garenne pour financer divers projets pédagogiques et culturels.

Un grand merci à tous les artisans et commerçants locaux qui ont offert de magnifiques lots. Votre soutien est précieux et renforce les liens entre l'école et la vie locale.

Merci également aux familles pour leur participation enthousiaste ! Bravo à Kaïs, grand vainqueur de notre tombola !

Les actions de l'AIPE se poursuivent jusqu'à la fin de l'année, notamment avec les ventes de gâteaux, le bal des CM2/6èmes, le bal des 3èmes, les opérations étiquettes et fournitures scolaires...

Envie de participer, de proposer des idées ou juste de partager un bon moment ? Rejoignez l'association des parents d'élèves, on a toujours de la place pour les bonnes volontés !

Contact : aipe.maryl@gmail.com



ENTR'ED

Une formation intitulée "Être acteur de la relation humaine - comprendre les troubles spécifiques du langage pour mieux accompagner" s'est tenue à Marly-la-Ville. Cette initiative, organisée par l'association Entr'ED, représentée par Sandra Silvius en collaboration avec Marjorie Bonfils de la société M&VOUS, formatrice et coach ANC, a réuni 17 animateurs engagés dans le secteur de l'enfance de Marly-la-Ville.

UNE FORMATION ADAPTÉE AUX BESOINS DES PROFESSIONNELS

Durant six semaines, 17 participants ont suivi cette formation innovante. Tous travaillent au sein des accueils collectifs de mineurs marlysiens (enfants de 3 à 11 ans) et sont quotidiennement amenés à accompagner des enfants présentant des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (T.S.L.A.). Cette formation visait à leur fournir des outils concrets pour mieux comprendre ces troubles et adapter leur pratique professionnelle.

DES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES DYNAMIQUES ET IMMERSIVES

Grâce à l'implication du service de l'Enfance et de la Jeunesse, les objectifs de cette formation ont été clairement définis et adaptés aux besoins identifiés. Les participants ont bénéficié d'une pédagogie active et immersive, animée par deux formatrices engagées, Marjorie Bonfils et Sandra Silvius.

Les sessions alternaient entre apports théoriques et ateliers pratiques, notamment grâce à la mallette "Vis ma vie de DYS" conçue par l'association Entr'ED. Les participants ont particulièrement apprécié les travaux en binômes et en sous-groupes, qui leur ont permis d'expérimenter concrètement les apprentissages dans un cadre optimal.

Les participants ont unanimement salué la richesse et la pertinence des contenus, l'interactivité et le dynamisme des formatrices, la qualité des supports pédagogiques et la mise en pratique régulière des acquis. Ils repartent avec plus

de recul, des connaissances et compétences complémentaires pour leur pratique professionnelle, ainsi que des outils concrets pour accompagner les enfants concernés par les T.S.L.A.

UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ POUR L'INCLUSION

Depuis dix ans, l'association Entr'ED s'engage à soutenir les familles, à défendre la cause des troubles DYS (TSLA) et à promouvoir un changement de regard. Cette formation, fruit d'une collaboration avec la société M&VOUS et la participation



de la commune de Marly-la-Ville, représente une avancée importante pour la reconnaissance de ces troubles et pour une inclusion réussie.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, ainsi que la commune de Marly la ville et les responsables du Service Enfance Jeunesse pour leur engagement et leur confiance envers nos actions. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour une société plus inclusive et respectueuse des différences.

Sandra Silvius,
Présidente de l'association Entr'ED

GAÏA

L'adulte et l'enfant ?



Trop souvent, l'adulte sous-estime les capacités et les perceptions des enfants, les considérant comme des êtres incapables de comprendre ou de contribuer de manière significative à la vie de tous les jours. Ne sont-ils pas considérés comme mineurs ? Cette attitude condescendante se manifeste dans divers contextes, sociaux, éducatifs et familiaux.

Les enfants, en dépit de leur jeune âge, possèdent pourtant une sensibilité aiguë et une capacité d'apprentissage remarquable. L'arrogance des adultes tend à étouffer leur curiosité naturelle et

leur désir d'exploration. En marginalisant leurs opinions et en minimisant leurs émotions, ils ne font que creuser un fossé entre les générations. Il est crucial de reconnaître que le respect et l'écoute des enfants sont essentiels pour leur développement affectif et intellectuel. En valorisant leurs pensées, en les intégrant dans les conversations, nous les aidons à développer une confiance en eux et une estime personnelle solides. Ainsi, plutôt que de les écraser sous le poids de notre arrogance, agissons avec bienveillance et considération.

Yves CORNIC
Président de GAÏA

L'autorité parentale s'exerce sans violences physiques ou psychologiques

(Loi du 10 juillet 2019-Art.1/Alinéa 3)





SoMaBé

Depuis 13 ans, SoMaBé poursuit son engagement !

Fin 2024, nous avons fait partir pour le Bénin un container de matériel : médicaments, vêtements, lits, vélos, matériel scolaire, de rugby et informatique.

En janvier, lors de notre voyage, nous les avons remis à l'orphelinat, au centre de formation, à l'entraîneur de rugby et à l'école élémentaire.

L'orphelinat de Saketé accueille 33 enfants entre 0 et 12 ans, dont 4 bébés de 3 à 18 mois. Sœur Mathilde, responsable de l'orphelinat, effectue un travail remarquable. Poulailler, porcherie, potagers, financés et installés par des associations, permettent de vivre en autosuffisance. Les sœurs extraient l'huile de la noix de palme, exploitée et récoltée sur leur terrain, pour la vendre et pour leur consommation.

Depuis plusieurs années, notre aide mensuelle permet aux sœurs de rémunérer les « mamans » qui s'occupent des bébés, de subvenir aux éventuels frais d'hôpitaux et de compléter l'achat de denrées.



Aziz, jeune joueur en équipe nationale de rugby à 7, entraîne les jeunes joueurs-ses de l'équipe d'Adjara. Nous leur avons remis une partie du matériel et équipement, l'autre partie servira pour la création d'une autre équipe dans la ville de Ouidah.

Le centre de formation de Ouidah accueille jusqu'à 1200 jeunes en échec scolaire, qui bénéficient de formations aux métiers de maintenance de panneaux solaires, d'informatique, de climatisation ou d'aide à la personne.

Nous avons remis 23 petits lits à la nurserie qui accueille les bébés des jeunes filles, afin de les libérer pour pouvoir suivre leur formation.

Pour continuer nos actions, pour récolter des fonds, votre soutien est essentiel ! Loto, repas à thème... les idées sont là, mais l'aide manque.

Si le cœur vous en dit, REJOIGNEZ L'AVENTURE SoMaBé !



Merci Henri

Au cours de l'assemblée générale du 15 janvier 2025, il a été annoncé avant la reconduction du bureau et appels aux volontaires, la démission de M. Henri Buache, président de l'association Ensemble et Solidaires (UNRPA), après 21 années de présidence.

Son parcours au sein de l'association remonte à 1990. Déjà présent aux réunions, aux repas, et membre du bureau de l'époque, il animait avec enthousiasme les événements en faisant danser les participants grâce à sa sono et à ses disques, devenant ainsi un véritable DJ de ces moments conviviaux. En 2004, il avait succédé à M. Hannoyer, pour la présidence de l'UNRPA.

Henri a également œuvré sans relâche pour la vie associative de Marly-la-Ville, en participant à diverses initiatives telles que les majorettes, la fanfare, et l'organisation des chars pour la fête de la moisson. Il a été un acteur clé du Secours Populaire, créé en mai 1986 avec M. Croisel, et a toujours été présent lors des différentes cérémonies commémoratives.

Lors de cette assemblée, une médaille et un diplôme symbolique lui ont été remis, accompagné d'un discours ému et de remerciements, suscitant des applaudissements et quelques larmes parmi les membres présents.

Henri restera président d'honneur, au bureau et parmi les adhérents, et il sera toujours le bienvenu au sein de notre association.

Souhaitons-lui un bon repos, et qu'il profite pleinement de ses petits enfants et arrières petits enfants qui l'entourent si souvent.

Robert WALLET
Président





CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

"La photographie ne peut pas changer le monde, mais elle peut montrer le monde, surtout quand le monde est en train de changer."

Marc Riboud (photographe français)



Bien que cette citation remonte à près de 60 ans, elle est, et sera, toujours d'actualité. Dans un monde en perpétuelle évolution, les clichés réalisés par tous les photographes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, montrent le monde tel qu'il est au moment de la prise de vue.

Les adhérents du CIS, en fonction de leur vision propre, dévoilent ainsi les petits instants privilégiés qu'ils souhaitent faire partager. Les clichés ainsi affichés lors de l'exposition à l'Espace Culturel Lucien Jean en sont une petite partie. Avec quelques photos, les membres doivent montrer comment ils perçoivent le monde qui les entoure, du plus petit insecte à l'édifice le plus imposant, en passant par leur environnement quotidien.

Tous nos remerciements vont aux personnes ayant permis la tenue de notre exposition, ainsi qu'à celles ayant pris le temps de la visiter. Et, si tout va bien, peut-être aurons-nous le plaisir de recommencer l'année prochaine ! En attendant, n'oubliez pas de faire des photographies, et, si le cœur vous en dit, rejoignez le CIS l'année prochaine.

Contact : contact@cis.asso.fr



LA GUIRLANDE FRANCILIENNE

L'engouement pour La Guirlande Francilienne ressentie en septembre ne se dément pas.

Chaque mardi soir, ce sont jusqu'à seize danseuses et danseurs qui se rejoignent à la salle des fêtes de Marly-la-Ville.

Ils viennent pour se faire plaisir car la danse est d'abord une manifestation de joie et de plaisir.

Ils viennent aussi pour donner du plaisir lors de manifestations publiques ou privées en égayant celles-ci.

Enfin ils et elles viennent partager entre amis le besoin de beauté et de charme des danses populaires venues de toutes les régions et de nombreux pays.

Nous continuons d'accueillir celles et ceux qui voudraient nous rejoindre pour un essai, l'espace de quelques semaines ou plus longtemps.

Partager est notre vocation : les musiques, les chorégraphies, nos cultures, comme l'ont fait nos parents pendant des générations. Partager c'est ce que la Guirlande Francilienne a fait fin mars en participant aux Dansomanies en Seine-et-Marne. Une soirée entière consacrée à toutes les formes de danses, pendant laquelle chaque groupe, après avoir présenté quelques danses, invitait les spectateurs et les autres groupes à le rejoindre.

Et vous, cela ne vous plairait-il pas de partager ?

Rejoignez-nous à la salle des fêtes de Marly-la-Ville le mardi soir de 20h30 à 22h15 (cela ne vous engage pas). L'adhésion annuelle ne vous coûtera pas plus que 25 euros.

La Guirlande Francilienne
01 39 88 14 01 / perrot_g@club-internet.fr





LES CHUP'S

Marguerite, 99 ans, décide d'inviter ses enfants, leurs femmes, leurs maris et ses petits-enfants, un dimanche dans sa maison de campagne en Bretagne, pour leur annoncer une grande nouvelle...

Mais que va-t-elle pouvoir annoncer ? Entre espoir, désillusion et rebondissements, la troupe des Chup's vous invite à découvrir en texte et en chanson cette histoire romanesque mais toutes ressemblances avec des situations réelles n'est pas à exclure... (problème construction de phrase)

Chaque année la troupe des Chup's de Marly-la-Ville vous propose une création originale autour de chansons françaises et internationales.

Dates des spectacles à l'Espace Lucien Jean :

- Vendredi 23 mai 2025 à 20h30
 - Samedi 24 mai 2025 à 20h30
- Tarifs : 9€ / 5€ (-12 ans)

Contact et réservation :

06 11 84 60 05 / leschups@outlook.fr
www.leschups.fr

CMOL

Athlétisme Marly-La-Ville / Section course à pied

La Section Athlétisme (courses sur route) de Marly-la-Ville achèvera dans quelques semaines sa deuxième saison !

Le bilan est plutôt positif pour ces jeunes athlètes dont il faut saluer l'investissement.

Bravo à Yoann, Mikaël, et Boubaker pour leur brillante participation aux marathons de Deauville, Annecy et Marrakech. Bravo également aux triathlètes Fabien Jean-Louis Martial.

Félicitations à : Aurélie, Christelle, Laura, Sandrine, Boubaker, Cheick, Manuel, Martial, Mikaël, Patrick, Yoann, pour leur participation aux 10 kms et semi-marathon de Saint-Witz. On n'oubliera pas Hassia et Roukhaya qui n'ont pas pu participer mais s'efforcent de suivre les séances d'entraînement seules ou en groupe.

La fin de saison sera passionnante. La section athlétisme de Marly sera ainsi présente sur plusieurs évènements en cette fin de saison : **nettoyons notre ville**, 10 kms de Luzarches, du Bourget et de Roland Garros, semi-marathon de La Liberté Caen, marathon de Deauville, trail de la Vallée du DRÂ (180 kms à travers le désert sud marocain).

L'association sera présente aux **forums des associations de Marly-la-Ville et de Fosses en septembre**.

Nous adressons nos sincères remerciements aux municipalités de Fosses et de Marly-la-Ville. La première pour la mise à disposition de ses installations sportives la saison prochaine. La seconde pour son accueil chaleureux lors de la création de la Section, pour les subventions accordées malgré un contexte budgétaire délicat, et pour la mise à disposition des vestiaires.

Jean-Luc MARTIN

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Renseignements : 06 03 57 18 30



K'DANCES FOR EVER

L'association K'Dances, va lancer sa saison 2025-2026 avec une programmation riche et diversifiée, accessible à tous les niveaux et tous les âges.

K'Dances propose une large gamme de danses

- ▶ Salsa (4 niveaux) ;
- ▶ Street dance hip-hop ;
- ▶ Bachata ;
- ▶ Kuduro'Fit® ;
- ▶ Kizomba ;
- ▶ Country line dance ;
- ▶ Solo Latino ;
- ▶ Zumba® ;
- ▶ Danses de salon et rock ;
- ▶ Renforcement musculaire.

Les cours sont dispensés par une équipe de professeurs expérimentés, dans une ambiance conviviale et dynamique. Cours d'essai offerts.

AVANTAGES

K'Dances propose des tarifs avantageux : k-dances.com

- ▶ Le tarif Open Dance : à partir de la 3^{ème} heure de danse choisie, possibilité de suivre l'ensemble des cours de son niveau sans limite ;
- ▶ Un tarif jeune pour les moins de 26 ans ;
- ▶ Des réductions pour les moins de 18 ans via le pass agglo culture (60€) et le pass sport (50€), cumulable (Références saison 2024/2025).

ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

- ▶ Stages et soirées organisés tout au long de l'année ;
- ▶ Un week-end festif en fin d'année, réservé aux adhérents, avec danse, jeux et animations ;
- ▶ Participation à différents événements.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les cours sont répartis sur Marly-la-Ville, Saint-Witz et Plailly.

Pour plus d'informations, consulter le planning complet, rendez-vous sur le site officiel de l'association : www.k-dances.com.

Patricia, Présidente de l'Association K'Dances.

Association affiliée à la Fédération Française de Danse

www.k-dances.com



K'Dances / 07 81 87 59 84



RYOGA

Marly-la-Ville / Saint-Witz

Nous avons eu 252 adhérents pour la saison 2024-2025, 85 participants en gym douce et 165 yogis. Cette saison a été agrémentée de réunions conviviales : Assemblée Générale en novembre, galette des rois en janvier et une fête de fin d'année en juin.

Les adhérents de l'association ont participé à l'opération Octobre Rose pour la lutte contre le cancer du sein, une collecte a été effectuée parmi nous tous. Nous avons également organisé un maxi cours de découverte du yoga, ouvert à tous, dans le tennis couvert de Saint-Witz pour récolter des fonds. Notre collecte a rapporté 600 euros remis par chèque à la ligue contre le cancer.

Des stages gratuits réservés à nos adhérents sont également donnés pour approfondir leur pratique ou pour découvrir d'autres disciplines.

Pour nos cours hebdomadaires, donnés par des professeurs expérimentés, nous proposons :

- ▶ 3 cours de gym douce d'une durée de 1h15 (PILATES-FELDENKRAIS) donnés par Martine et Claire, dans le Dojo du COSEC de Marly-la-Ville.
- ▶ 12 cours de yoga sur Marly-la-Ville, les mardis et samedis dans le dojo du COSEC, et les lundis soir, mardis après-midi, mercredis soir, jeudis soir et vendredis midi sur Saint-Witz.

Montant annuel des adhésions

2025-2026 :

- > Gym douce : 174 euros /
- > Yoga : 195 euros

Une remise de 10% s'applique à partir de 2 cours.

> Cours hebdomadaires à partir du 8 septembre, hors vacances scolaires (zone C).

> Réinscriptions pour les anciens adhérents du 15 mai au 15 juin, et inscriptions pour les nouveaux après le 15 juin.

Renseignements :

association-ryoga.fr / association.ryoga@laposte.net

Une équipe de bénévoles gère l'association RYOGA depuis 2001.



ALLIANCE GYM FOSSES MARLY LA VILLE

L'AGFM en route pour les finales nationales... et toujours plus de moments partagés !

Cette année, l'AGFM a de quoi être fière : deux qualifications pour des finales nationales en gymnastique rythmique viennent récompenser le travail acharné de nos gymnastes et de leurs entraîneurs !

Maud a été qualifiée pour le Championnat de France FSGT – Individuel (en partenariat avec le club d'Argenteuil). À 21 ans, Maud a réalisé une magnifique performance en décrochant la 3ème place lors des sélections FSGT, face à 17 gymnastes en lice. Grâce à ce beau résultat, elle s'est brillamment qualifiée pour le Championnat de France FSGT, qui se déroulera fin mai à Vitry-sur-Seine. Entrainée par Ingrid et Laetitia, Maud incarne la détermination, la persévérance et la passion que nous partageons à l'AGFM. Nous lui adressons toutes nos félicitations et nos encouragements pour cette prochaine étape !

Le TFC qualifié pour le Championnat de France FFG – Équipe. Une performance plus qu'appréciable car il s'agit d'une 2^{ème} qualification consécutive pour l'équipe du Trophée Fédéral Toutes Catégories, qui a décroché la 4^{ème} place lors des sélections ! Cette équipe dynamique est composée de Noemy, Élise, Stella, Laure, Ellyn, Ambre, Loélie, Inaya, Anaïs et Maëly, et sera en compétition les 17 et 18 mai à Calais. Un grand bravo à elles ainsi qu'à leurs coachs Laetitia, Ingrid, Cassandra et Maud pour leur engagement, leur cohésion et leur passion.



L'AGFM : la compétition, mais pas que...

Le 12 avril dernier, l'AGFM a rappelé que le sport, c'est aussi des moments de joie, de partage et de convivialité. À l'occasion d'une session spéciale "parents-enfants", nos adhérents ont pu partager une séance avec leurs familles pour faire découvrir leur discipline et vivre ensemble un moment fort. Pour clôturer cette journée en beauté, une chasse aux œufs festive a été organisée, ravissant petits et grands. Des rires, de l'énergie... et beaucoup de chocolat : tout ce qu'on aime à l'AGFM !

Une saison pleine de promesses, entre performances sportives et souvenirs partagés. Bravo à toutes et tous !

Ingrid Jacquelet
Présidente de l'association AGFM
07 69 74 33 73

UCFM (UNION CYCLISTE FOSSES MARLY)

Le printemps redémarre fort pour l'UCFM !

Avec l'arrivée des beaux jours, les sentiers autour de Marly-la-Ville reprennent vie... et les VTT aussi ! Le Club UCFM (Union Cycliste Fosses Marly) relance sa saison printanière avec enthousiasme.

Nos jeunes comme nos adultes profitent de la nature qui se réveille, entre forêts, chemins vallonnés et premières chaleurs.

Cette année, un temps fort a marqué notre saison : la co-organisation du Val d'Oise Trophy le 30 mars dernier, événement incontournable du VTT francilien, que nous mettons en place aux côtés du club voisin, La Harde de Survilliers. Une belle occasion de partager notre passion et de faire rayonner notre territoire à travers une course conviviale et sportive.

Que vous soyez curieux, débutant ou vététiste confirmé, n'hésitez pas à venir découvrir nos activités. Chez nous, pas de compétition obligatoire, juste le plaisir de rouler ensemble !



Contacts :
M. Fabrice BIRBA, Secrétaire / 06 86 56 72 66
M. Emilien Galot, Président / 06 99 41 43 18
ucfm95@gmail.com

CYCLO CLUB MARLY-LA-VILLE

Clignote ou clignote pas

Nous allons parler de nouveau sécurité car malheureusement l'actualité nous y oblige. Ces derniers temps nous déplorons quasiment un accident hebdomadaire entre un ou des cyclistes et des automobilistes. Et la question de savoir si notre feu arrière doit clignoter ou pas ne semble pas faire bouger les lignes.

Pour préciser, notre feu arrière peut être clignotant la journée mais pas la nuit, sous peine d'amende. En tant que cyclotouristes appartenant à un club, nous rouloons essentiellement la journée et malgré nos feux clignotants, nos tenues claires et nos règles de sécurité, nous rencontrons toujours quelques irréductibles conducteurs qui ne nous aiment pas et nous mettent en danger, surtout lors des dépassements.

Il faut également avouer que l'état de nos routes ne favorise pas une conduite sécurisée ni pour les cyclistes ni pour les automobilistes, le slogan « la route se partage » doit être compris avec tous les défauts que la voirie comporte.

Mais ces aléas inhérents à notre activité cyclotouriste ne remettent jamais en question le plaisir partagé lors de nos sorties.

Alors si vous souhaitez tester une sortie en club, contactez-nous.

cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com
site Internet : cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com



LE BON PIED MARLYSIEN

Le Bon Pied Marlysiens : un début d'année 2025
riche en activités



Le 12 janvier, les membres du Bon Pied Marlysiens se sont retrouvés pour une randonnée autour de Marly-la-Ville. Malgré le froid hivernal, l'enthousiasme était au rendez-vous. La journée s'est poursuivie avec un spectacle captivant, suivi d'un goûter agrémenté de la traditionnelle galette des rois. Ce moment de partage a permis de renforcer les liens entre les participants et de célébrer la convivialité qui caractérise l'association.

Pour l'année 2025, le Bon Pied Marlysiens a décidé d'innover en proposant des randonnées à la demi-journée pendant la période hivernale. Cette nouvelle formule permet de s'adapter aux conditions météorologiques et de rendre les sorties plus accessibles à un plus grand nombre de participants. Les premières randonnées de l'année ont déjà rencontré un franc succès, avec des parcours variés et des paysages hivernaux à couper le souffle. Celles-ci sont suivies d'un déjeuner partagé très convivial dans la salle du Presbytère.

Cette année, le Bon Pied Marlysiens célébrera ses 35 ans d'existence. Depuis sa création, l'association n'a cessé de promouvoir la randonnée et les activités de plein air, rassemblant des passionnés de tout âge autour de moments conviviaux.

Les 35 ans du Bon Pied Marlysiens s'annoncent sous les meilleurs auspices, avec des activités diversifiées et une communauté toujours plus soudée. Que ce soit lors des randonnées, des sorties culturelles ou des moments de

partage, l'association continue de promouvoir les valeurs de convivialité, de respect de la nature et de bien-être. Ensemble, les membres du Bon Pied Marlysiens sont prêts à vivre une année 2025 riche en aventures et en souvenirs inoubliables.



Le BPM

Contact et renseignements :

bpm.marly@gmail.com / <https://bpm-marly.wixsite.com>

ES MARLY

Le samedi 15 mars dernier, l'ES MARLY a organisé au COSEC un super loto. Préparée depuis plusieurs semaines, cette soirée a permis aux Marlysiens de passer un merveilleux moment en famille.

Dès les premiers numéros sortis, le ton était donné : lignes, doubles lignes ou cartons pleins, les « OUI » ne tardèrent pas à fuser dans la salle. Une vingtaine de lots ont été distribués : de la draisiennes électrique au vélo, en passant par un airfryer, des airpods, un téléviseur et bien d'autres lots, il y avait de quoi satisfaire les plus exigeants. Le club a également assuré un service de restauration tout au long de la soirée.

Rendez-vous est donné en mars 2026.

Le samedi 5 avril a eu lieu la traditionnelle session « Les Olympiades ». Comme chaque année, l'ESM a renouvelé cette opération dans le cadre du Plan Éducatif Fédéral. L'occasion pour les papas des enfants des catégories U10/U11 (joueurs âgés de 9 et 10 ans) de venir pratiquer le football avec leur enfant, et de participer à de multiples ateliers comme puissance 4, béret, slalom ... Cette matinée s'est clôturée par des matchs papas vs enfants. On ne vous dit pas qui a gagné !...

Ces temps d'échanges permettent alors aux parents de partager un moment avec leur enfant autour du ballon rond et de se mettre dans la peau d'un joueur pour ceux qui n'ont jamais joué au football.

Un bon moment de plaisir où chacun s'est pris au jeu et a défendu son camp avec beaucoup d'engagement et avec le sourire.

Tous les acteurs de cette matinée se sont alors retrouvés autour d'un pot de l'amitié.

Un grand merci à tous les papas qui ont participé à ce rassemblement et aux différents bénévoles/éducateurs du club de l'ESM pour leur disponibilité.



FITGYM ET BIEN ÊTRE

Nos cours sont accessibles aux jeunes et aux adultes. Ils sont dispensés dans les communes de Marly-la-Ville, La Chapelle en Serval, Orry-la-Ville, Plailly et Survilliers.



Renforcez musculairement votre corps, tonifiez et améliorez votre souplesse, votre équilibre et coordination, affinez votre silhouette.

► **Fitness** : musculation, renforcement musculaire, circuit training, cuisses-abdos-

fessiers, fit combat, fit cardio, gym douce, pilates, yoga dynamique, HIIT, boot camp, zumba, step, LIA, full body, fit ball, etc.

► **Bien-être** : yoga souplesse, relaxation, méditation et alignement des chakras, activité physique sur ordonnance (APA) pour obésité, arthrose, diabète. Coaching perte de poids avec l'alimentation et exercices adaptés. Massage de Madero thérapie, réflexologie, relaxation, reiki, Shiatsu, etc.

Lieux : locaux municipaux (gymnase, dojo, salle des fêtes...)

Adhésion : 20€ et 3 forfaits (1 cours, 2 cours ou all inclusive).

Contact et référents :
Maryse HEGO - Présidente
Alexander CRUZ - Responsable
06 51 41 30 12
@ : fitgym.bienetre@gmail.com
F : fb.com/FITGYM.BIENETRE.OFFICIEL



JUDO CLUB MARLYSIEN

Rejoignez Notre Club de Judo Marlysien : esprit, respect et dépassement de soi !



Vous cherchez une activité sportive alliant discipline, confiance en soi et esprit d'équipe ? Le Judo Club Marlysien vous ouvre ses portes ! Situé au COSEC, notre club accueille les judokas de tout âge et de tous les niveaux, des débutants aux confirmés. Que vous souhaitiez découvrir le judo, perfectionner votre technique ou simplement pratiquer un sport dans une ambiance conviviale et respectueuse, vous êtes les bienvenus !

Nos activités

- Cours pour enfants à partir de 3 ans
- Séances pour adolescents et adultes
- Préparation à la compétition pour les plus motivés
- Stages pendant les vacances scolaires
- Préparation physique générale (cardio)

Nous avons participé aux compétitions de Vémars le 9 mars. Voici les résultats :

> Benjamins : Ambre 2^{ème}, Lucie 2^{ème}, Mathis 3^{ème}

> Poussins : Miya 3^{ème}, Liham 3^{ème}, Nahel 3^{ème}

> Mini poussins : Zakaria 2^{ème}, Gabriel 3^{ème}, Jordan Léo 2^{ème}, Tayyeb 3^{ème}, Sarah 3^{ème}

En plus des compétitions nous allons organiser tous les mois sur un week-end un jour de stage pour les enfants.

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Venez faire un cours d'essai gratuit et découvrir notre dojo et notre équipe pédagogique passionnée.

Contact :

Président : PETRAULT Fabien 06 14 49 52 51

Professeur : DUQUENOY Enzo 07 81 78 15 71

COMPAGNIE D'ARC

Tir du Roy ou "Abat l'Oiseau"

Comme le veut la tradition dans toutes les Compagnies d'Arc, un Tir spécifique est organisé chaque année, à savoir le "Tir du Roy" ou le "Tir de l'Abat l'Oiseau".

Tous nos archers, débutants et confirmés, sont conviés à ce tir, qui débute toujours par un défilé au rythme du tambour. Les tirs se déroulent en fonction des catégories : confirmés, adultes débutants, jeunes archers (moins de 15 ans).

Le Roy de l'année précédente, premier archer à tirer, doit faire preuve d'imagination pour dessiner 2 cartes spécifiques sur lesquelles seront placés les oiseaux (en mousse de 25mm). Dans le Beursault (tir traditionnel à 50 m), les archers confirmés tirent pour le titre de Roy.

Dans le Jeu d'Arc (cibles à 30m), les jeunes archers tirent pour le titre de Roitelet, et les adultes débutants tirent pour le titre de Petit Prince.

Ces tirs peuvent durer plusieurs week-ends, jusqu'à ce que chaque oiseau par catégorie soit abattu.

Le premier archer à abattre un oiseau sur le Beursault, est déclaré Roy ou Reine de l'année.

Dès que chaque oiseau est abattu, une cérémonie est organisée avec la remise des écharpes par le Capitaine.

Félicitations à Valentin notre nouveau Roy, Léo notre Roitelet, et Marina notre Petite Princesse pour leurs superbes tirs.

Une magnifique tradition vécue dans une belle convivialité.

Les nouveaux Roy et Roitelet ainsi promus, iront défendre les Couleurs de notre Compagnie pour le titre de Roy et Roitelet de France.

Mesdames et Messieurs, Archers, je vous salue !

Béatrice PAYRE, secrétaire



Retrouvez toutes nos informations sur notre site, ou sur nos pages Facebook et Instagram

www.cie-arc-marlylaville.fr/

www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille/

Instagram : @compagnie_darc_marly_la_ville

Vie gourmande

La recette de Mamie Didine

CARBONADE FLAMANDE



Ingédients pour 6 personnes

- > 1,5 kg de joue de boeuf
- > 66 cl de bière brune
- > 2 oignons
- > 60 gr de beurre
- > 1 cuillère à soupe bombée de cassonade
- > 2 cuillères à soupe de farine
- > 2 cuillères à soupe de vinaigre de vin
- > 2 cuillères à soupe de moutarde forte
- > 3 clous de girofle
- > 5 branches de thym
- > 1 grosse pincée de sel
- > 1 pincée de poivre
- > 300 gr de petits champignons de Paris
- > 2 tranches de pain d'épice
- > 2 carrés de chocolat noir (facultatif)

Réalisation

- Coupez la viande en gros cubes.
- Épluchez les oignons et coupez-les en dés de 2-3cm.
- Faites fondre 25 gr de beurre dans une cocotte en fonte, puis faites blondir les dés d'oignon. Les réserver dans un bol.
- Dans la même cocotte, ajoutez 35 gr de beurre et faites revenir à feu assez vif les cubes de viande. Quand ils sont bien dorés, saupoudrez avec la farine et mélangez.
- Puis ajoutez les oignons réservés, le vinaigre, la moutarde, le thym, les clous de girofle, le sel, le poivre, la cassonade, les champignons préalablement nettoyés et le pain d'épices coupé en cubes.
- Remuez puis arrosez avec la bière et un verre d'eau.
- Fermez la cocotte et laissez mijoter 1h45mn. Laissez cuire encore 30mn cocotte ouverte.
- Si la sauce épaisse trop, rajoutez un peu d'eau. Si la sauce n'est pas trop épaisse, on peut rajouter en fin de cuisson les 2 carrés de chocolat.
- À déguster bien chaud (c'est meilleur réchauffé) avec des frites.

ENTREFILETS



DON DU SANG

L'Établissement français du sang (EFS)
a besoin de vous !



PARTEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

Sans engagement, libre, ponctuel, le don de sang change la vie d'un million de personnes en France chaque année : une femme qui accouche, une personne victime d'un accident, un malade atteint de cancer.

La prochaine collecte aura lieu le 18 juin.

ÉLODIE EGEA

PHOTOGRAPHE



Chaque photo que je réalise est bien plus qu'une simple image. Elles représentent mes modèles, leur personnalité, leur énergie, leur histoire.

À travers chaque séance, je cherche à capturer ce qu'il y a d'unique en chacun·e d'eux.

<https://elowphoto.wordpress.com/>
elodie.egea@gmail.com
06 10 95 50 21

CONCOURS CANIN

Bravo à David Mendes De Abreu qui a remporté la troisième place au Grand Prix de France canin catégorie Agility, en novembre dernier, avec son husky. Habitant à Marly-la-Ville, l'heureux maître a fièrement représenté l'Île-de-France.



MARLY-LA-VILLE - VAL D'OISE

CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DÉLIBÉRATION APPROUVENTES

SEANCE DU LUNDI 16 DÉC. 2024

SUivant l'ARTICLE L2121-2 5 DU CGCT

FINANCES

N° 89 – Ouverture de crédits d'investissement 2025 – **À L'unanimité**

N° 90 – Durée des amortissements induits par l'adoption de l'instruction m57 – **À L'unanimité**

N° 91 – Demande de subvention auprès du Département pour le futur groupe scolaire et pour la construction d'une restauration scolaire – **À L'unanimité**

N° 92 – Demande de subvention exceptionnelle pour l'association ASS terre de l'Ysieux pour financement BAFA – **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 93 – Modification du tableau des effectifs – **À L'unanimité**

N° 94 – Mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement à la filière police municipale – **À L'unanimité**

N° 95 – Adhésion à la convention de participation à la protection sociale complémentaire souscrite par le CIG grande couronne pour le risque « prévoyance » auprès du groupe VV, avec proposition de la participation de la collectivité, à effet du 01/01/2025 – **À L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 96 – CARPF -Plan MOBIDF 2030 – **À L'unanimité**

SÉCURITÉ

N° 97 – Mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune – **À L'unanimité**

URBANISME

N° 98 – Acquisition de la parcelle AE 278 SISE rue Jacques Duclos – **À L'unanimité**

N° 99 – Contrat de Mixité Sociale

POUR : 15 voix – ABSTENTION : 9 voix

N° 100 – Signature d'une convention de garantie d'emprunt avec I3F – 61 logements rue du Colombier – **À L'unanimité**

N° 101 – Signature d'une convention de garantie d'emprunt avec I3F – 86 logements rue du Colombier – **À L'unanimité**

N° 102 – Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage – voirie – I3F – **À L'unanimité**

ENFANCE

N° 103 – Convention service enfance et IME madeleine Brès – Découverte milieu professionnel – **À L'unanimité**

SEANCE DU LUNDI 24 MARS 2025

SUivant l'ARTICLE L2121-2 5 DU CGCT

FINANCES

N° 1 – Approbation du compte de gestion 2024 – **À L'unanimité**

N° 2 – Vote du compte administratif 2024 - Budget Commune – **À L'unanimité**

N° 3 – Affectation des résultats au budget Commune 2024 – **À L'unanimité**

N° 4 – Rapport d'orientations budgétaires+++ 2025 – Budget commune – **À L'unanimité**

N° 5 – Débat d'orientations budgétaires 2025 – **À L'unanimité**

N° 6 – Demande de subvention à la Préfecture concernant la construction du nouveau groupe scolaire, d'un alsh et d'un restaurant scolaire – **À L'unanimité**

PERSONNEL

N° 7 – Mise à jour des tableaux des effectifs A L'unanimité

INTERCOMMUNALITÉ

N° 8 – SIAEP de Bellefontaine – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2023 (RPQS 2023) – **À L'unanimité**

N° 9 – CARPF – Recrutement de quatre agents de police municipale intercommunale – **À L'unanimité**

N° 10 – CARPF – Avenant à la convention constitutive de groupements de commandes – proposition d'adhésion et sélection des familles et sous-familles d'achat 2025/2027 -Modification des conditions de résiliation ++* – **À L'unanimité**

N° 11 – CARPF- Révision de l'attribution de compensation année 2025 – **À L'unanimité**

N° 12 – CARPF- Demande de fonds de concours de fonctionnement – **À L'unanimité**

AFFAIRES SOCIALES

N° 13 – Voyage 2025 des seniors – Participation et tarifs - séjour Autriche le Tyrol du 08 au 15 septembre 2025 – **À L'unanimité**

SEANCE DU LUNDI 14 AVRIL 2025

SUivant l'ARTICLE L2121-2 5 DU CGCT

FINANCES

N° 14 – Vote du Budget Primitif 2025 – **À L'unanimité**

N° 15 – Vote des taux d'imposition 2025 – **À L'unanimité**

N° 16 – Tableau des effectifs du personnel 2025 – **À L'unanimité**

N° 17 – Vote des subventions 2025 aux associations – **À L'unanimité**

N° 18 – Vote des tarifs municipaux 2025 – **À L'unanimité**

URBANISME

N° 19 – Signature d'un avenant n°1 à la convention de prestation de services entre la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France et la commune pour l'instruction des dossiers d'autorisation préalable de mise en location – **À L'unanimité**

N° 20 – Signature de la convention d'occupation précaire raccordement le Haras / Ecole du Bourg – **À L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 21 – Avenant à la convention tripartite de mise à disposition aux collèges des gymnases communaux ou intercommunaux – **À L'unanimité**

CULTURE

N° 22 – Ecoles Municipales de Musique et de Danse - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide à la structuration des établissements d'enseignement artistique spécialisé – **À L'unanimité**

ENFANCE

N° 23 – Présentation des séjours Enfance – Jeunesse – Eté 2025 – Participations des familles – **À L'unanimité**

Retrouvez toutes les
délibérations des conseils
municipaux sur
www.marly-la-ville.fr

NAISSANCES

| | |
|--------------------|------------|
| ABASSI Milhan..... | 26/04/2024 |
| MURZYN James | 07/12/2024 |
| NATCHIMIE Lya..... | 14/12/2024 |
| NISET Émile | 25/02/2025 |

ALLIANCES

| | |
|--------------------------------------|------------|
| Vincent MARIE et Allison LARZUL..... | 22/03/2025 |
|--------------------------------------|------------|

PARTANCES

| | | |
|--|--------------|------------|
| POTIN Mathieu | 37 ans | 07/12/2024 |
| LEFEBVRE Jacqueline vve BECQUEUX | 89 ans | 15/12/2024 |
| BIZARRO MIGUEL Maria Fernanda vve FERREIRA CASTANHEIRA | 83 ans | 22/12/2024 |
| ANTHEAUME Solange | 97 ans | 08/01/2025 |
| BELMONTENORTES Angeles ép. RENAUDIN | 85 ans | 15/01/2025 |
| IHADJARENNE Abdelmalek | 73 ans | 16/01/2025 |
| MEUNIER Jeanine ép. LAGNITRE | 93 ans | 19/01/2025 |
| TUMBARELLO Robert | 88 ans | 28/01/2025 |
| VALETTE Alain..... | 78 ans | 04/02/2025 |
| DOYEN Patrick..... | 69 ans | 07/02/2025 |
| GEADA DIONISIO Antonio | 74 ans | 10/02/2025 |
| BERGOIN Jeanne-Marie vve LAMOUREUX..... | 87 ans | 26/02/2025 |
| PRÉSENT Roland..... | 71 ans | 09/03/2025 |
| PETRISSANS Marie-Thérèse ép. RENAUD | 84 ans | 24/03/2025 |
| DEREPPER Pierre | 60 ans | 24/03/2025 |
| HELITAS Marie-Louise ép. MÜLLER | 94 ans | 25/03/2025 |
| MOTTET Jeannine vve CLERTÉ | 99 ans | 28/03/2025 |
| LECLERC Daniel | 95 ans | 07/04/2025 |
| SCHULZ Edda..... | 85 ans | 12/04/2025 |
| ZONI Monique | 94 ans | 15/04/2025 |

INFOS PRATIQUES

Accueil :

La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :
 - lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00
 et de 13h30 à 18h

- mercredi et samedi de 8h30 à 12h00

Fermé le dernier samedi de chaque mois

► Contact : 01 34 47 46 46 /
 mairie@marlylaville.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

► Contact : 01 34 47 46 55

Police Municipale :

► Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53
 ► Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21
 ► Gendarmerie Nationale : 17
 ► Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12 h, le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

Service Comptabilité :

► Contact : 01 34 47 46 56

Service Urbanisme :

► Contact : 01 34 47 46 49

Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

► Contact : 01 34 47 46 43

Relais Petite Enfance (RPE), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

► Contact : 01 34 68 14 91

Service Culturel :

► Espace Culturel Lucien Jean : 01 34 31 37 60
 ► École Municipale de Musique : 06 08 88 66 42
 ► École Municipale de Danse : 06 28 62 74 74
 ► Bibliothèque Municipale : 01 34 72 74 14

Service Restauration, Entretien, Atsem :

► Contact : 01 34 47 46 54

Services Techniques :

► Contact : 01 34 47 46 47

Service Communication :

► Contact : 01 34 31 37 60

Pour suivre l'actualité de votre commune :

www.marly-la-ville.fr

L'application CentoLive

La page [Facebook@villedemarlylaville](https://www.facebook.com/villedemarlylaville)



Agenda

VEN. 23 MAI

COMMÉMORATION

- Hommage aux victimes de l'esclavage

VEN. 23 MAI et SAM. 24 MAI

COMÉDIE MUSICALE

- Les Chup's*

SAM. 24 MAI

MUSIQUE

- Kioskàmusic à la Bibliothèque Municipale

VEN. 13 et SAM. 14 JUIN

DANSE

- Spectacle de l'Ecole Municipale de Danse*

SAM. 14 JUIN

ÉVÉNEMENT

- Brocante de l'Étoile Sportive

VEN. 20 JUIN

MUSIQUE

- Kioskàmusic à la salle Dalibard

SAM. 21 JUIN

ÉVÉNEMENT

- Fête de la Musique*



SAM. 21 et 28 JUIN

ÉVÉNEMENT

- Les Grands Fourneaux (spectacle sous chapiteau - Gonesse)

SAM. 28 JUIN

MUSIQUE

- Concert de l'Ecole Municipale de Musique*

LUN. 14 JUILLET

COMMÉMORATION

- Cérémonie officielle du 14 juillet

SAM. 30 AOÛT

ÉVÉNEMENT

- Coup de foudre à Notting Hill - cinéma plein air (l'été de la Toile filante)



SAM. 6 SEPT

ÉVÉNEMENT

- Forum de la Vie Locale et Associative*
- Feu d'artifice

SAM. 13 SEPT

ÉVÉNEMENT

- Festival PRIMO

DIM. 21 SEPT

ÉVÉNEMENT

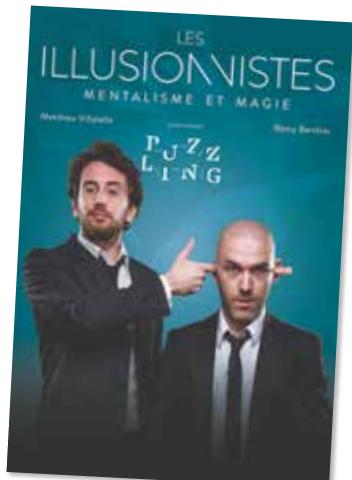
- Fête des Jeux*

SAM. 4 OCT

ÉVÉNEMENT

- Puzzling

Lancement de la nouvelle saison culturelle*



*Spectacles et événements proposés à l'Espace Culturel Lucien Jean, rue Marcel Petit



Retrouvez tous les événements sur le site
www.marly-la-ville.fr